

Pétition

Alcool 2



Accepté par la Session des jeunes par 75 voix contre 65

Année: 2004
Thème: Santé
Destinataire: l'Assemblée fédérale
Type d'entrée: Pétition

Contenu:

Nous demandons à l'Assemblée fédérale d'étendre le champ d'application de la loi fédérale sur l'alcool aux alcools fermentés. Les bières, vins et cidres seront ainsi également taxés à hauteur de 29 francs par litre d'alcool pur. Les règles concernant la publicité pour les boissons distillées s'étendent par conséquent aux boissons fermentées. Nous recommandons cependant de laisser inchangé l'âge légal de la consommation de ces dernières.

Justification:

Informations intéressantes sur le thème et Document

Etat et Succès:

Suivi par le forum non terminé